



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Collège Simone de Beauvoir
Crolles

Académie de Grenoble

La Principale

Crolles, le 30 octobre 2020

Affaire suivie par :
Isabelle Pocard

La principale

Tél : 04 76 08 10 10
Mél : ce.038@ac-grenoble.fr

Aux

183 rue Hector Berlioz
38920 Crolles

Parents d'élèves

Objet : Retour en classe après les vacances de Toussaint

Nous nous trouvons, actuellement, dans une période où le virus COVID-19 circule de manière active.

Suite à l'allocution du président de la République et du 1er ministre, des consignes ministérielles du ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, je vous prie de trouver ci-dessous les points importants à prendre en considération.

Avant l'arrivée au collège :

Les parents sont invités à prendre la température de leur enfant chaque matin. Elle doit être inférieure à 38° pour que les élèves puissent se présenter au collège. Il en est de même pour tous les personnels de l'établissement.

Au collège :

- Lavage des mains (à minima, à l'arrivée au collège, à la récréation, avant et après le repas, en sortant du collège)

- Le port du masque (chaque élève doit venir **avec un minimum de 2 masques** - changement par demi-journée)

Vous trouverez en pièce jointe une nouvelle organisation pour éviter le brassage des élèves ainsi que le plan de circulation au collège (annexe1, annexe2 et annexe 3).

Les élèves auront une classe dédiée sauf lors des cours avec salles spécialisées (SVT, technologie, Sciences physiques, Education musicale, Arts plastiques), les LV2 et le latin.

Les EDT des élèves ont été modifiés dans pronote. Merci d'en prendre connaissance jusqu'à dimanche. Pour information : L' EDT de votre enfant n'est pas modifié, *seules les salles changent*.

Un plan de salle sera mis en place par le professeur principal en lien avec ses collègues. Les élèves devront s'installer où les adultes les placent.

Restaurant scolaire :

Les élèves devront se laver les mains avant le passage au restaurant scolaire.

Ils devront apporter leur bouteille d'eau.

Vous trouverez en pièce jointe une nouvelle organisation de passage (annexe 4). Il est important que les élèves se conforment aux horaires de passage pour une meilleure prise en charge. Ils devront se placer par classe et se mettre en quinconce pour éviter le face à face.

Sur chaque plateau repas, les élèves trouveront un fiche plastifiée "en cours de nettoyage". A la fin du repas, les élèves rapporteront leur plateau à l'endroit habituel et mettront la fiche plastifiée à la place qu'ils occupaient pour qu'un agent puisse nettoyer la place occupée.

Ils devront également remplir une fiche DP (remise lundi aux élèves) pour repérer avec lesquels élèves ils déjeunent (annexe 5). Cette fiche sera ramassée à la fin du repas vendredi.

Les locaux :

L'aération des locaux sera assurée quotidiennement tout particulièrement lors du nettoyage des locaux et dans les moments suivants :

- Durant les récréations
- Aux intercours
- Et à la pause méridienne

Le port du masque, le respect des gestes barrières est fondamental pour le bon fonctionnement du collège.

Je vous invite à poursuivre la sensibilisation de vos enfants au protocole et les geste barrières dans le collège mais également à l'extérieur (ne pas rester assis et présent aux abords du collège).

Communication :

Pronote reste le moyen de communication à privilégier.

Accès au collège :

A limiter. Ne vous déplacez pas. Le distanciel est privilégié. (Sauf ESS prévu le mercredi 4 novembre)

Devoirs faits :

Suspendus cette 1^{ère} semaine.

Déplacements des élèves dans le second degré :

Pour ces derniers, la présentation du carnet de correspondance suffit à justifier du déplacement entre le domicile et l'établissement scolaire.

Si un élève mineur n'est pas en possession de carnet, il doit alors faire signer par son responsable légal une attestation de déplacement dérogatoire, en cochant la case afférente.

Les parents qui accompagnent leurs enfants au collège ou au lycée peuvent utiliser une **attestation de déplacement dérogatoire** ou faire signer à l'établissement un **justificatif de déplacement scolaire**, prérempli par les familles elles-mêmes.

Lien : <https://www.interieur.gouv.fr/Actualites/L-actu-du-Ministere/Attestations-de-deplacement>

Organisation du lundi 2 novembre 2020 :

La crise du COVID n'est malheureusement pas la seule épreuve qui frappe l'Ecole. Nous avons été profondément meurtris par l'assassinat d'un enseignant, Samuel Paty le vendredi 16 octobre au soir.

Nous profiterons pour dialoguer autour des valeurs de la République, de la liberté d'expression et du principe de laïcité tout au long du mois de novembre

Reprise des cours dès 7h55 et non plus à 10h00, comme cela était prévu la semaine dernière.

Les élèves se présenteront à l'horaire habituel de leur emploi du temps.

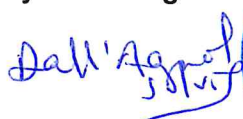
Séance de 10h10 à 11h05 : lecture de la lettre de Jean Jaurès aux instituteurs et aux institutrices.

Minute de silence à 11h00.

Concernant les cas confirmés, vous recevrez, dans la mesure du possible un courrier d'information via les moyens de communication du collège (Pronote, ENT). De plus, nous signalons automatiquement à la DSDEN 38 tous les cas avérés qui relaie ces informations à l'ARS. Celle-ci est seule à juger de l'opportunité de contacter les cas contacts probables.

Ces aménagements pourront être modifiés selon les mesures sanitaires et organisationnelles auxquelles nous ferons face au cours de cette période.

Sylvie Dall'Agnol



Principale



Stéphane Roger



Principal-adjoint